

**Notice générale d'informations aux familles - session 2022**  
**Admission dans l'enseignement public ou privé sous contrat**  
**des élèves issus de l'enseignement privé hors contrat ou instruits dans la famille**

**Demande d'admission en collège : 6<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 3<sup>e</sup>**

Procédure	Dates	Observations
<b>Inscription au test d'évaluation</b>	<b>Lundi 25 avril 2022 dernier délai</b>	Les familles s'adressent au collège public de secteur ou au collège privé sous contrat souhaité. Elles lui remettent la fiche de candidature à l'examen d'entrée complétée.
<b>Test d'évaluation</b>	<b>De fin avril à début mai 2022</b>	Le collège organise l'examen portant sur le français et les mathématiques et communique les résultats à la famille.
<b>Affectations en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup></b>	Le collège propose à la famille une inscription directement dans le niveau concerné.	
<b>Affectation en 6<sup>ème</sup> par AFFELNET 6ème</b>	Les familles doivent obligatoirement transmettre au collège de secteur les volets 1 et 2 Affelnet 6 <sup>e</sup> ainsi que les pièces justificatives <b>au plus tard le mardi 10 mai 2022 (date limite de saisie)</b> . Le collège d'accueil notifie le résultat de l'affectation à partir du 10 juin 2022.	
<b>Pour toute information, consulter le site internet de la DSDEN 06 : <a href="https://www.ac-nice.fr/l-inscription-au-college-dans-les-alpes-maritimes-121859#entree-college-ecole-privée-hors-contrat-instruction-famille-etranger">https://www.ac-nice.fr/l-inscription-au-college-dans-les-alpes-maritimes-121859#entree-college-ecole-privée-hors-contrat-instruction-famille-etranger</a></b>		

**Demande d'admission en seconde générale et technologique ou professionnelle ou en première année de CAP**

Procédure	Dates	Observations
<b>Inscription à l'examen</b>	<b>Vendredi 15 avril 2022 dernier délai</b>	Les familles effectuent leur candidature en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/examen-public06">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/examen-public06</a> et téléchargent leurs pièces justificatives.
<b>Examen d'entrée</b>	<b>Mercredi 18 mai 2022</b>	Les convocations sont envoyées par mail. L'examen comporte : - le matin : une épreuve de français (2h) - l'après-midi : une épreuve de mathématiques (2h)
<b>Résultats d'examen</b>	<b>Vendredi 3 juin 2022</b>	Notification par mail des résultats et de la décision d'orientation par la DSDEN : Seconde Générale et Technologique, seconde professionnelle, 1 <sup>ère</sup> année de CAP ou redoublement en classe de 3 <sup>ème</sup>
<b>Affectation</b>	<b>A partir du 3 juin</b>	<b>Elèves redoublant en 3<sup>ème</sup></b> : les familles prennent directement contact avec le collège de secteur pour procéder à l'inscription.
	<b>Vendredi 10 juin 2022 dernier délai</b>	<b>Elèves orientés en lycée</b> : les familles adressent la fiche de demande d'affectation à l'entrée en lycée palier 3 <sup>e</sup> à la DSDEN - DEAE 1 avant le vendredi 10 juin 2022 dernier délai
	<b>A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022</b>	Le lycée d'accueil informe les familles des <b>résultats de l'affectation</b> en 2 <sup>de</sup> générale, technologique, professionnelle ou 1 <sup>ère</sup> année de CAP et les familles procèdent à l'inscription de leur enfant dans les délais prévus.

**Pour toute information, consulter le site internet de la DSDEN :**

<https://www.ac-nice.fr/inscription-au-lycee-121861#entree-lycee-ecole-privée-hors-contrat-instruction-famille-etranger>